Bien Vivre au LONZAC

votre bulletin municipal

www.lelonzac.fr

p3

p16

p8

p17

p26

LE MOT DU MAIRE 3

1/ FINANCES 4

- *A/ BUDGET*
- *B/ INVESTISSEMENTS 2023*
- *C/ TARIFS MUNICIPAUX*

2/ ACTIONS MUNICIPALES 8

- *A/ TRAVAUX*
- *B/ ECLAIRONS DEMAIN*
- *C/ LE PLU*
- *D/ VOIRIE*

3/ INFO AGGLO ET DEPARTEMENT 12

- *A/ COLLECTE DES DECHETS*
- *B/ COMPOSTAGE PARTAGE*
- *C/ TRANSPORT SCOLAIRE*

4/ VIE SCOLAIRE 14

- *A/ UNE ECOLE OU IL FAIT BON VIVRE*
- *B/ SAVOIR ROULER*

5/ LE CENTRE DE SECOURS 16

- *A/ PASSATION DE COMMANDEMENT*
- *B/ UNE PENSEE POUR JEAN-LUC*

5/ LE LONZAC HIER ET AUJOURD'HUI 16

- *A/ COMMEMORATION*
- *B/ COMMERCES*
- *C/ RESTAURATION DE L'EGLISE*
- *D/ ETRIER DES MONEDIERES*

10/ VIE DES ASSOCIATIONS 22

- *A/ LES 100 PAS*
- *B/ TENNIS*
- *C/ SCDEM*
- *D/ LA CLEF DES CHAMPS*
- *E/ FÊTE DE LA MUSIQUE*
- *F/ BRUYERES ET GENETS*
- *G/ LONZACULTURE*

11/ ALBUM PHOTOS 26

12/ AGENDA 27

13/ INFOS PRATIQUES : 28

JUIN2024.indd 2 05/06/2024 11:30

Le mot DU MAIRE

fleurissement de la nouvelle charpente

Lonzacoises, Lonzacois,

Voilà le nouveau bulletin municipal et, comme tous les ans, il annonce les nouvelles de la vie de notre commune.

L'an dernier à cette époque, je vous annonçais que le conseil municipal avait entériné une stabilité de la fiscalité. Ce sera aussi le cas pour 2024 et ceci malgré de forts investissements.

La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme a débuté et les nombreuses réunions avec le bureau d'études choisi et les élus impliqués dans ce travail ont commencé. Certains d'entre vous ont déjà pu observer le travail de terrain du cabinet DEJANTE,

La consultation de l'essentiel de notre économie agricole a aussi été organisée. Il en ressort en particulier la nécessité d'en préserver l'activité.

Le nouveau quartier de la Halle prend tournure.

Le city stade est très fréquenté et les quelques aménagements encore nécessaires continuent : jeux d'enfants, bancs...etc

Nous pouvons tous nous projeter vers les activités possibles dans ce nouvel endroit : foires et marchés, activités festives et culturelles...

La Halle devrait être terminée pour accueillir notre fête républicaine : le 14 juillet, on remet ça..... !

Pour toutes informations sur la journée festive du 14 juillet :

Renseigements auprès de la mairie ou sur le site internet de la commune : lelonzac,fr

Henri JAMMOT, Maire du Lonzac

Lonzacois, lonzacoises, dear fellow citizens

Here is the new municipal newsletter and, as per every year, it contains news about the

running of our commune.

Last year at this time, I announced that the municipal council had approved a stable tax

system. This will also be the case for 2024, despite major investments.

The process of drawing up a Local Town Planning Scheme has begun, and numerous

meetings have been held with the chosen consultancy firm and the elected representatives

involved in this work. You may have already observed some of the work carried

out by Cabinet DEJANTE.

Consultations have also been held with most of our farming community. In particular, it

revealed the need to preserve this activity.

The vicinity of La Halle is in the process of being organised and is taking shape. We can all look forward to this area being

used for all future activities: fairs and markets, festive and cultural activities, etc.

The city stadium is already very popular and improvements are continuing to be made: a

games area for children, benches, etc

The La Halle building should be finished in time to host our fête républicaine on the 14 July.

For all information about the fête républicaine on 14 July, please contact the Mairie or visit the

Le Lonzac website @ lelonzac,fr

HENRI JAMMOT, Mayor of Le Lonzac

Henri Jammot

JUIN2024.indd 3 05/06/2024 11:30

FINANCES

Tarifs des différents services communaux au 1er Janvier 2024

REPAS CANTINE	*Enfants : 3,40€* *Enseignants : 6,80€*
GARDERIE	*L'heure : 2,00€*
GARDERIE *(hors scolaire)*	*demi-journée sans repas 7,00€* *demi-journée avec repas 10,50€* *journée entière avec repas 14,00€* *journée entière A/R pour les autres enfants (même fratrie) 10,50€*
PHOTOCOPIE	*L'unité : 0,30€*
DROIT DE PLACE	*De 0 à 5 mètre : 2,50€* *De 5 à 10 mètre : 3,00€* *De 10 à 20 mètre : 5,50€* *Au-delà de 20 mètre : 7,00€* *Branchement électrique : 3,00€*
BASCULE	*Ovin ou porcelet : 1,00€* *Porc : 1,50€* *Bovin ou équidé : 2,50€*
LOCATION SALLE POLYVALENTE	*Personne de la commune:* *hiver : 180,00€* *été : 145,00€* *Personne hors commune :* *hiver : 210,00€* *été : 180,00€* *Vin d'honneur :* *hiver : 120,00€* *été : 90,00€* **Caution : 180,00€**
LOCATION MATERIEL	*Tables ou/et chaises : Gratuit* **Caution : 100,00€**
MINI-GOLF	*Adultes : 2,50€* *Enfants (- de 12 ans) : 1,50€*
CARTE DE PECHE	*Annuelle : 60,00€* *Mensuelle : 30,00€* *Hebdomadaire : 15,00€* *Journalière : 3,50€*
CAMPING MUNICIPAL	*Redevance campeur 2,00 €* *Redevance campeur (Enfant – de 7 ans) 1.50 €* *Redevance campeur groupe : 1,50 €* *Emplacement véhicule : 1,50 €* *Emplacement (tente, caravane...) : 1,50 €* *Emplacement camping-car : 3,00 €* *Garage mort (saison) : 2,50 €* *Garage mort (hors-saison) : 1,50 €* *Branchement électrique (10 ampères) : 3,00 €* *Caution adaptateur : 61,00 €*
CONCESSION CIMETIERE	*Prix au m2 c.c. durée 50 ans : 70,00 €* *Case columbarium 30 ans : 340,00 €* *(+ droits de timbre et d'enregistrement : 25,00 €)*

JUIN2024.indd 4 05/06/2024 11:30

Le budget

Primitif 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le budget primitif de l'exercice 2024. Ce budget est équilibré c'est-à-dire que les montants des dépenses prévues doivent être égales aux montants des recettes prévues. Cette année, la partie fonctionnement est de 964 700€ et la partie investissement est de 1 026 300€, ce qui nous fait un budget total prévu de 1 991 000€. (ces chiffres ont été volontairement arrondis pour plus de lisibilité)
Nous avons choisi de vous présenter le budget prévisionnel de l'année 2024 sous forme de graphiques, mais sachez que le compte administratif 2023 ainsi que le budget prévisionnel 2024 sont consultables en mairie, sur simple demande, aux heures d'ouverture des bureaux.

Le budget s'articule en 2 parties :

La section de fonctionnement

Les Dépenses :

- Les charges générales de fonctionnement concernent les achats de fournitures diverses, l'électricité, les carburants, les frais d'entretien des biens mobiliers et immobiliers, les honoraires.
- Les charges de personnel regroupent les salaires et les charges salariales des employés communaux.
- Les autres charges de gestion englobent les subventions aux associations, la participation versée à la caisse des écoles et les indemnités des élus.
- Les charges financières sont les charges d'intérêts d'emprunts.
- Le virement à la section d'investissement est le résultat de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

Les Recettes :

- L'atténuation de charges correspond au remboursement des salaires versés aux employés lorsqu'ils sont en arrêt maladie.
- Les produits des services sont la redevance d'occupation du domaine public, le remboursement par l'intercommunalité des frais d'entretien de voirie.
- Les impôts et taxes regroupent les attributions de compensations versées par « Tulle Agglo » ainsi que le Fonds de Péréquation des Ressources Communales versé par l'Etat.
- La partie fiscalité locale comprend les taxes foncières, les taxes d'habitation sur les résidences secondaires, les taxes sur les pylônes électriques présents sur la commune.
- Les dotations, subventions de fonctionnement regroupent l'ensemble des dotations versées par l'Etat.
- Les autres produits sont les revenus des locations des immeubles appartenant à la commune.

Le résultat reporté correspond à l'excédent des comptes 2023.

La section d'investissement

Les Dépenses :

- Acquisitions, constructions et aménagements sont l'ensemble des investissements prévus en 2024.
- Le capital des prêts fait également parti des dépenses à rembourser chaque année.
- Les restes à réaliser sont les dépenses prévues au budget 2023 qui seront réglées en 2024.

Les Recettes :

- Les subventions d'équipement sont la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) versée par l'Etat, des aides du Conseil Départemental ou de TulleAgglo. Il faut savoir que pour chaque projet, nous cherchons à pouvoir bénéficier d'un maximum d'aides financières. Ces dernières sont seulement versées lorsque les travaux sont terminés et payés.
- La TVA réglée lors des investissements est récupérée sous forme d'un Fonds de Compensation de TVA, l'année suivante.
- L'excédent de fonctionnement correspond au résultat de fonctionnement du budget 2023.
- Le prélèvement fonctionnement correspond à la prévision de capacité d'autofinancement pour 2024.

JUIN2024.indd 5 05/06/2024 11:30

FONCTIONNEMENT BUDGET 2024

Dépenses	
Charges à caractère général	250 200 €
Charges de personnels et frais assimilés	337 000 €
Charges de gestion courante	146 900 €
Charges financières	6 000 €
Dotations aux provisions	3 000 €
Virement à la section investissement	219 300 €
Amortiss. Particip. travaux et sub.	2 300 €
Total dépenses	**964 700€**

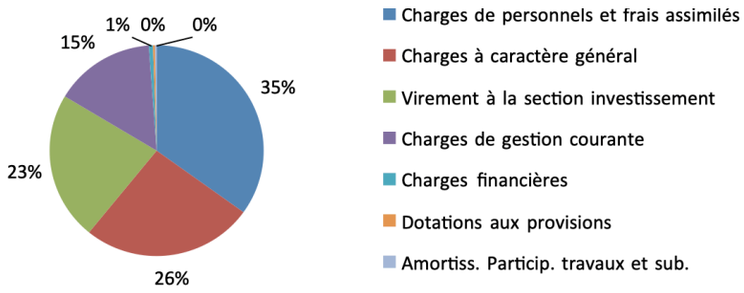

Recettes	
Atténuation de charges	6 000 €
Produits des services	59 000 €
Impôts et taxes	56 000 €
Fiscalité locale	415 000 €
Dotations et participations	267 000 €
Autres produits de gestion courante	90 700 €
Résultat reporté	71 000 €
Total recettes	**964 700€**

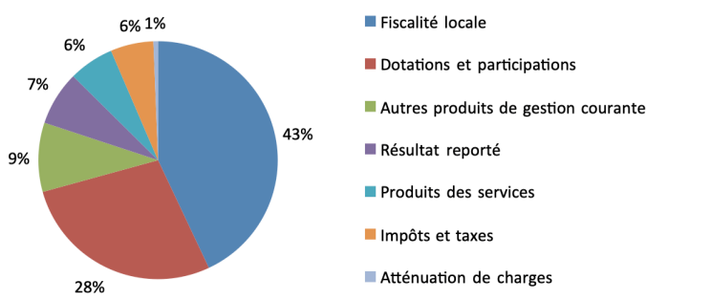

INVESTISSEMENT BUDGET 2024

Dépenses	
Résultat reporté	103 300 €
Acquisitions Construct Aménagements	468 500 €
Immo incorporelles Equipement	42 000 €
Restes à réaliser 2023	327 000 €
Participations Travaux FDEE	33 300 €
Remboursement Capital Prêts	52 200 €
Total dépenses	**1 026 300 €**

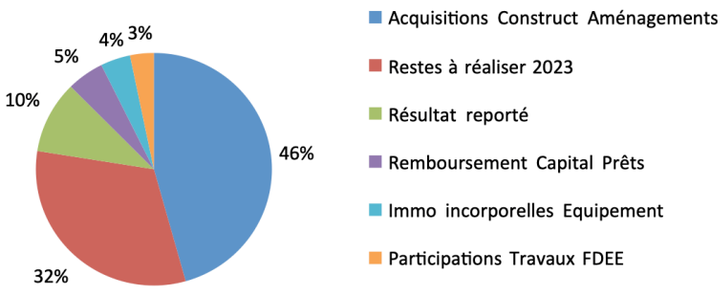

Recettes	
Subventions d'Equipement	216 000€
Fonds de compensation TVA	98 000 €
Emprunts	52 100 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	414 600 €
Produit des Cessions d'Immobilisations	9 000 €
Restes à réaliser 2023	15 000 €
Dot. aux amortiss.	2 300 €
Prélévement fonctionnement	219 300€
Total recettes	**1 026 300 €**

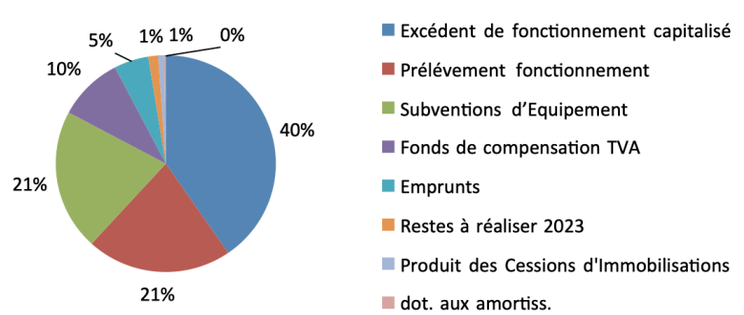

JUIN2024.indd 6 05/06/2024 11:30

Investissement 2023

Résumé des dépenses d'investissement réalisées en 2023 par la commune :

ACQUISITIONS

- Achat de terrain à Mazoutreix : **1 056 €**
- Achat maison rue Jean Fauger : **5 619 €**

TRAVAUX SUR PROPRIETES ET BATIMENTS COMMUNAUX

- MAISON 4 rue Roger Cérézat avant location : **29 863 €**
- BUREAU DE POSTE : portes, fenêtres, volets, radiateurs : **16 886 €**
- SALLE DES FETES : isolation et vitrification : **17 548 €**
- ECOLE : installation alarme intrusion : **1 488 €**
- EGLISE : acompte restauration vitraux : **4 700 €**
- TERRAIN DE FOOT : réfection : **28 587 €**

DEPENSES DIVERSES

- RELIURE DES REGISTRES (état-civil et autres) : **1 899 €**
- ACHAT MATERIELS DIVERS : cuve GNR, cuve récupération d'eau pour le stade, destructeur de papiers : **7 184 €**
- ACHAT MOBILIER MEDIATHEQUE : **3 920 €**

NOUVEAU QUARTIER

- AMENAGEMENT URBAIN : **395 188 €**
- CITY-STADE : **97 341 €**
- CONSTRUCTION HALLE (début des travaux) : **20 112 €**

ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE

- VOIRIE : **36 888 €**

Caisse des écoles 2024

La caisse des écoles fait l'objet d'un budget à part, voté par les membres de la caisse des écoles. Cette année, ce budget est de 120 000€.

Ses principales recettes sont la participation de la commune (79 000€) ainsi que les produits des services fournis (garderie et cantine).

Les dépenses sont les charges du personnel de l'école ainsi que les achats de fournitures scolaires, les frais d'entretien des biens mobiliers et immobiliers, les achats des repas de cantine, les voyages scolaires, les frais de transports pour les sorties scolaires, les jouets de Noël et le goûter servis lors de la venue du Père Noël.

Dépenses	
Charges à caractère général	57 046 €
Charges de personnel	61 120 €
Autres charges courante	310 €
Dotations aux provisions	500 €
Virement à la section investissement	1 600 €
Total dépenses	**120 576 €**

Recettes	
Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 500 €
Dotation et participations	79 250 €
Autres produits et gestion courante	110 €
Résultat reporté	12 716 €
Total recettes	**120 576 €**

JUIN2024.indd 7 05/06/2024 11:30

ACTIONS MUNICIPALES

Les travaux

Le chantier du nouveau quartier

La physionomie du nouveau quartier commence à se dessiner concrètement.

Le City stade, d'un bleu éclatant, et habillé de sa piste d'athlétisme assortie, est très fréquenté par les enfants et les jeunes adultes ainsi que par les élèves de l'école. La végétalisation a commencé avec la plantation de trois prunus pisardii sur le parking. Par la suite, seront plantés 3 arbres d'espèces locales. Des tulipiers de Virginie dans de grands pots marquent le début de l'aménagement autour du City stade et du nouveau terrain de boules qui n'attend plus que les amateurs de cochonnet.

La charpente de la halle a reçu son bouquet final de la main du maire. La couverture et les finitions achevées, avec son bloc sanitaire et bar. Elle devrait être mise en service pour des festivités en juillet et pour la grande foire aux bovins gras d'août.

Le cheminement paysager qui conduira de la halle et des futures maisons vers l'école et le haut du bourg prend forme avec ses gabions remplis de pierre noire d'Uzerche, clin d'oeil aux toits d'ardoise de la mairie et des bâtiments environnants. Gageons que ce choix de modernité déconcertera certains mais plaira à beaucoup. L'architecture du Lonzac entre dans le 21è siècle !

L'accès à l'école s'effectuera dès la rentrée 2024 par la cour après les aménagements indispensables. Une sécurité accrue aux abords de ce bâtiment que ne manqueront pas d'apprécier grands et petits !

Le bassin de rétention des eaux pluviales a été sécurisé par l'installation d'une clôture de ganivelles (piquets de châtaignier). Des habitantes y ont élu domicile : une belle colonie de grenouilles vertes, bonne nouvelle pour la biodiversité !

Cette première partie des aménagements mise en service, la municipalité va s'atteler au démarrage du chantier des futures habitations : le cahier des charges rédigé, les appels d'offres pour la maîtrise d'oeuvre seront lancés. Le calendrier prévisionnel établit, sauf aléas, une livraison fin 2025.

En attendant de pouvoir, pour certains, habiter dans ce quartier, vous êtes tous et toutes invités à vous approprier ces nouveaux espaces publics selon vos goûts et habitudes.

JUIN2024.indd 8 05/06/2024 11:30

Eclairons Demain

Projet de rénovation de l'éclairage public

L'éclairage public au cœur des préoccupations.

Pour répondre aux différentes problématiques énergétique et économique auxquelles les communes sont confrontées, la FDEE 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze) a lancé un programme de rénovation des installations d'éclairage public (armoires de commande et points lumineux) sur la période 2023-2025.

Eclairons Demain en chiffres

- 8 600 000 € montant HT de l'opération
- 15 000 luminaires impactés : 13 000 remplacés et 2 000 supprimés
- 177 communes concernées

Concernant plus précisément Le Lonzac, ce sont 9 armoires de commande et près de 92 luminaires qui seront rénovés. Dans l'opération nous en profitons pour supprimer 2 ou 3 luminaires inutiles. La rénovation de ces luminaires consiste principalement en un remplacement pur et simple par des équipements LED. Néanmoins, pour certains luminaires plus récents, cette opération pourrait se limiter à un changement d'ampoule.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'avec la rénovation des armoires de commandes, nous mettrons systématiquement en place l'extinction nocturne sur la plage 23h – 6h.
La mise en œuvre de ce projet conduira à de substantielles économies d'énergie.

NB : le chantier d'enfouissement de l'éclairage public de la rue Jean Chambras a pris beaucoup de retard suite à la défaillance de plusieurs entreprises en charge des travaux. Le temps de conclure de nouveaux marchés, les travaux ont été interrompus. Nous sommes confiants pour la suite et la mise en service prochaine de ce tronçon.

JUIN2024.indd 9 05/06/2024 11:30

Plan Local d'Urbanisme

Les différentes étapes

Notre commune s'est récemment engagée dans une démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette procédure vise à créer un document de référence cohérent à l'échelle de notre territoire. Il devra intégrer les évolutions législatives et réglementaires récentes (loi Grenelle I et II, loi ALUR, loi sur l'Avenir pour l'Agriculture, Loi Climat & Résilience, ...) et être compatible avec les documents de planification supra-communaux tel que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la Nouvelle-Aquitaine (SRADDET), le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Tulle Agglo, ...

Le Plan Local d'Urbanisme devra permettre, à terme, de traduire et déterminer les conditions de développement de notre commune pour la décennie à venir. C'est un document qui doit prendre en compte un ensemble de facteurs (l'environnement, l'agriculture, le développement urbain, les activités économiques, les déplacements, le patrimoine, les pratiques liées au tourisme et aux loisirs, ...) et qui a comme objectif de mettre en place un développement économe et durable du territoire.

Le Conseil Municipal, pour réaliser ce document, doit procéder par étapes successives de travail, de réflexion et de concertation. Pour cela, il s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études spécialisés pour la bonne réalisation de cette étude :

La première phase qui a débuté en début d'année (Février 2024) est destinée à la réalisation du diagnostic territorial qui permettra de définir un état des lieux de notre territoire d'un point de vue environnemental, paysager, agricole et d'analyser les caractéristiques socio-économiques de notre commune qui serviront de base de travail pour la suite de l'étude.

La deuxième phase, permettra de formaliser le projet communal pour les années à venir sur l'ensemble des grands enjeux du territoire (environnement, agriculture, économie et urbanisme), c'est ce que l'on appelle le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La troisième phase consistera à retranscrire ce projet communal dans un cadre plus juridique avec les réglements graphique et littéral, ainsi que les orientations.

La dernière phase est une phase administrative qui permettra de valider l'ensemble du dossier auprès des Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Chambres consulaires, communes et territoires limitrophes, ...), et de réaliser l'enquête publique.

L'ensemble de ce travail se fera en association avec les services de l'Etat et les différents acteurs intervenant sur le territoire.

Par ailleurs, dans le cadre de la concertation avec la population, les documents validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront consultables à la mairie et sur son site internet : *lelonzac.fr*
Un registre papier est également disponible dès à présent à la mairie pour prendre en compte vos réflexions et vos propositions.

Une fois le projet de PLU bien avancé, une réunion publique sera organisée. Des demies-journées de permanences seront prévues en mairie durant lesquelles les documents de travail seront consultables et le bureau d'études sera disponible pour répondre à toutes vos interrogations.

Le but de la concertation est d'informer la population, mais également d'étudier, de réfléchir et d'intégrer les propositions intéressantes ayant trait à l'intérêt général du territoire. C'est pourquoi votre participation sera plus que jamais la bienvenue.

JUIN2024.indd 10 05/06/2024 11:30

Une enquête publique sera également mise en œuvre à la fin de la procédure, avant l'approbation définitive du document d'urbanisme.
Elle visera à répondre d'une manière plus formelle à l'ensemble des demandes de la population.
Celle-ci devrait avoir lieu à l'automne/hiver 2025, suivant le bon avancement du travail d'étude.

Voirie

Entretien 2023

Comme chaque année, en période hivernale, nous réalisons des travaux très importants pour la pérennité de notre voirie : curage des fossés et dérasements ponctuels d'accotements, afin de faciliter l'écoulement des eaux dans les exutoires prévus à cet effet.

Nous vous déclinons ci-dessous les interventions de réhabilitation partielle ou totale de chaussée réalisées par la commune et l'agglo :

Commune :

- Réhabilitation partielle : VC (voie communale) Les Plats,Vignane, (zones fissurées, faïencées, début de déformation étanchées), intervention localisée VC Le Puy Grand après le village du Suc (présence de trous).
- Réhabilitation totale : CR (chemin rural) Le Breuil, CR Le moulin de Pommier, CR Impasse des Arums à Counil.

Agglo :

- Réhabilitation totale : rue Jean Chambras (intersection RD 940) sur 150 m (pose de bordure caniveau et réfection de la chaussée en enrobé appliqué à chaud), chemin de la Forêt, VC du Pont des Chèvres.

Projets 2024

Commune :

- Réhabilitation totale : Chemin d'accès au Centre équestre en continuité du lotissement du Fer à Cheval et création d'une aire de stationnement sous le manège.
- Participation à la création d'un aménagement en limite du domaine public et d'une habitation privée, afin de solutionner des problèmes d'infiltration d'eau.
- Rafraîchissement de la signalisation horizontale au droit des carrefours les plus nécessiteux.

Agglo :

- Réhabilitation totale : continuité des travaux débutés en 2023 rue Jean Chambras jusqu'à la station de relevage des eaux usées : curage des fossés, dérasement ponctuel, création d'exutoires et de zones trottoir franchissables en voiture et application de la couche de roulement en enrobé à chaud.

Garantir la pérennité des revêtements et la sécurité sur nos routes

Nous rappelons une nouvelle fois à nos concitoyens la nécessité de prendre conscience de la dangerosité de plantations menaçantes en limite du domaine public qui doivent être éliminées pour la sécurité de tous et la pérennité de nos chaussées.

En l'espace de quelques mois trois arbres se sont abattus sur nos voies communales ! Nous incitons donc vivement les propriétaires à agir avant que l'irréparable ne se produise.

JUIN2024.indd 11 05/06/2024 11:30

INFOS AGGLO & DÉPARTEMENT

Tri et collecte des ordures Évolution 2024-2027

Avec l'évolution de la gestion des déchets et l'application de nouvelles lois, le coût du traitement des ordures ménagères augmente. Les collectivités doivent faire baisser le tonnage des ordures ménagères en incitant les usagers à trier composter et ainsi réduire le volume et donc le coût de l'incinération.

C'est pourquoi des changements dans le tri et la collecte vont être mis en place en plusieurs phases par Tulle Agglo. Sur l'ensemble du territoire de la commune des Points d'Apport Volontaire (PAV) vont être installés. Chaque PAV sera composé de deux containers (emballages recyclables et ordures ménagères) ou de quatre avec en plus les colonnes verre et papiers.
Une taxe incitative va également être mise en place

Ces changements seront progressifs selon le calendrier suivant :

Eté 2024 :
- mise en place de nouvelles colonnes « emballages recyclables »

Automne 2024 :
- déploiement progressif des nouvelles colonnes « ordures ménagères » équipées d'un contrôle d'accès.
- distribution des cartes d'accès. Mise en place progressive des nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères.

2025 année pédagique :
- paiement de la TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères) avec la taxe foncière (sans changement avec le passé)
- mise en place d'une facture fictive de la TEOMI (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères Incitative) pour faire une évaluation de cette nouvelle forme de collecte.

2026 :
- réception de votre facture TEOM et de la facture « pédagogique » TEOMI (non facturée).

2027 :
- première année de facturation de la TEOMI.

LA TEOMI QU'EST CE QUE C'EST ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, toujours facturée sur la taxe foncière, sera décomposée en deux parties à partir de 2027 :
- la TEOM : part fixe calculée par les services fiscaux selon les barèmes de l'état.
- la TEOMI : part variable calculée par le service « Collecte des déchets » de Tulle Agglo correspondant au nombre de déverrouillage des colonnes déchets par chaque usager avec carte.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ce changement dans le TAM de Tulle Agglo n° 46 d'Avril 2024 et sur le site ***projetsdechets.agglo-tulle.fr.***

JUIN2024.indd 12 05/06/2024 11:30

COMPOSTAGE PARTAGE : APPEL A BENEVOLES

Le service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle Agglo est à la recherche de bénévoles pour mettre en place un site de compostage partagé sur la commune du Lonzac. La commune peut mettre un terrain à disposition.

Pour mettre en place ce service, il faut des référents locaux, au moins trois personnes motivées et disponibles quelques heures par semaine.

Si vous désirez participer, vous pouvez contacter Karine Henrion, maître composteur et animatrice prévention tri à Tulle Agglo :
tél. : ***05 55 20 84 22 ou 06 37 24 14 25*** - mail : ***karine.henrion@tulleagglo.fr.***

Transports scolaires

Inscriptions 2024-2025

Depuis septembre 2023, la compétence Transports scolaires est assurée par Tulle agglo sur son territoire en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM).

Qui est concerné par les transports scolaires ?

Les élèves scolarisés de la Maternelle à la Terminale.

Qui est concerné par les transports scolaires de Tulle agglo ?

Les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de Tulle agglo. Leur domicile doit se trouver à plus de 1,5 km de leur établissement scolaire. Les inscriptions se font auprès du service Transports et Mobilité de Tulle agglo.

Qui n'est pas concerné par les transports scolaires de Tulle agglo ?

- Cas n° 1 : les élèves domiciliés sur le territoire de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement (école primaire, collège ou lycée) situé hors de l'agglo.
- Cas n° 2 : les élèves domiciliés hors du territoire de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement situé sur le territoire de Tulle agglo.

Dans les deux cas, l'inscription aux transports scolaires se fera auprès de la Région Nouvelle- Aquitaine.

Comment se passent les inscriptions ?

Pour la rentrée 2024-2025, les inscriptions aux transports scolaires de Tulle agglo sont ouvert depuis le 1er juin sur le site : ***transports-scolaires.tulleagglo.fr***. Jusqu'au 20 juillet inclus, aucun frais de dossier ne sera appliqué.
Si votre enfant était inscrit pour l'année 2023-2024, il vous suffira de vous connecter avec les identifiants enregistrés lors de la première inscription, puis de cliquer sur « renouvellement ». Vous retrouverez alors les informations saisies l'année passée et vous pourrez les modifier au besoin.
Si votre enfant n'était pas inscrit, vous devrez créer un compte avec un identifiant et un mot de passe, puis remplir une demande.
Dans les deux cas de figure, vous devrez joindre les pièces justificatives (dernier avis d'imposition, photo d'identité de votre enfant, etc.) pour que le service Transports et Mobilité instruise le dossier.
Si tout est conforme, le dossier est validé et vous pouvez passer au paiement en ligne en 1 ou 3 fois sans frais.
À partir du 15 août, le titre de transport (carte papier) sera envoyé à votre domicile pour que votre enfant puisse emprunter les transports scolaires dès la rentrée.

Retrouvez plus d'informations sur le site de Tulle agglo : tulleagglo.fr.
Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service Transports et Mobilité au 05 55 20 38 05 ou par mail à transports.scolaires@tulleagglo.fr.

JUIN2024.indd 13 05/06/2024 11:30

VIE SCOLAIRE

L'école du Lonzac

Une école où il fait bon vivre

A la rentrée de septembre 2023, 53 élèvent fréquentent l'école communale.

Delphine Panoussian est l'enseignante des maternelles avec 20 élèves.

Carine Charron Gilbert, qui a rejoint l'équipe pédagogique de l'école du Lonzac en septembre 2023, est directrice de l'école et enseignante des CP, CE1, CE2 avec 16 élèves.

Angélique Marc est l'enseignante des CM1 et CM2 avec 17 élèves.

Cette équipe enseignante est complétée par **Laëtitia Lefebvre-Corbeil**, ATSEM, **Florence Lapierre**, AVS (assistance de vie scolaire), et les trois agentes techniques : **Beverly Rolfe, Corinne Delmas et Valérie Imbert** qui s'occupent des enfants pendant la cantine et la garderie.

Comme les années précédentes, de nombreuses activités sont proposées aux enfants tout au long de l'année :
- Les enfants de la Grande Section au CM2 sont allés à la piscine de Tulle pour apprendre à nager.
- Le théâtre de Tulle accueille les enfants dans le cadre des spectacles offerts par Tulle Agglo.

Pour ces activités, les transports en bus et les entrées sont pris en charge par Tulle Agglo.

Le 19 décembre, tous les enfants de l'école sont allés voir « Les chats au musée » au cinéma à Uzerche.
- Les 3 classes vont régulièrement à la médiathèque pour emprunter des livres et participer à des animations. Cette année, ils ont pu participer à l'élection du prix départemental de la littérature jeunesse et au festival des courts-métrages.
- Des rencontres sportives comme la gymnastique, l'athlétisme, la randonnée, sont proposées tout au long de l'année scolaire. Ainsi les jeunes lonzaçois font connaissance avec des élèves des écoles alentour.

Les enfants peuvent désormais profiter du City Stade pour faire du sport avec leur classe mais aussi accompagnés par leur famille les soirs, les week-ends ou pendant les vacances.

Depuis quelques semaines, des adultes bénévoles interviennent, le lundi et le jeudi à 16h45, pour faire de l'aide aux devoirs. Tous les enfants peuvent en bénéficier, mais doivent être inscrits à la garderie pour ce moment de travail.

Les élèves de l'école ont participé au Marché de Noël : vente de gâteaux, d'objets fabriqués en classe. L'association des parents d'élèves a également organisé une vente de madeleines.

A l'approche de Noël, les enfants ont rendu visite à nos aînés, à l'EHPAD, et leurs ont offert un spectacle de chants, très apprécié des résidents.

Le vendredi 22 décembre, le père Noël a amené des cadeaux aux élèves de l'école ainsi qu'aux futurs écoliers, invités pour l'occasion. Tous ont dégusté le goûter offert par la Mairie. Cette année, deux de nos associations, la CUMA du Lonzac et la société de chasse Le Lonzac Madranges, se sont associées au Père Noël pour apporter des cadeaux aux enfants. Nous leurs en sommes très reconnaissants.

JUIN2024.indd 14 05/06/2024 11:30

Nous profitons des travaux de la nouvelle halle pour ouvrir un accès vers la cour de l'école. Ce sera l'entrée principale pour les enfants, moins dangereuse qu'auparavant. Un portail va être installé pour sécuriser la cour. Ainsi, les bus scolaires pourront stationner près de cette nouvelle entrée pour déposer les enfants le matin et les attendre à la fin de la classe.
Actuellement, l'ancienne cantine, une pièce située à côté du préau, est en rénovation : fenêtres et portes changées, isolation, peintures....
Cette pièce sera utile aux enfants, lors des récréations pour faire des jeux ou tout simplement pour pouvoir lire un livre les jours où il fait mauvais temps, mais également aux enseignantes pour les ateliers d'art plastique.

Les élus sont très attachés au bon fonctionnement de l'école. En septembre, lorsqu' il a fallu trouver une solution pour que la cantine soit assurée, tout a été mis en œuvre rapidement pour qu'il n'y ait aucune défaillance. Nous remercions Beverly, Corinne, Valérie et Kenzie pour leur aide lors de cette période de transition .
Depuis début octobre 2023, c'est le service restauration de la maison de retraite qui fournit les repas de la cantine. Ce service est assuré les jours de classe mais aussi les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les enfants qui profitent de la garderie.

Savoir rouler

En toute sécurité

Dans le cadre du programme « Savoir rouler à vélo », les élèves de CM1, CM2 de l'école du Lonzac reçoivent une formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique, en groupe.

Angélique, leur professeur, et des membres du Vélo Club Lonzacois certifiés USEP, les ont accompagnés pour le cycle 3 sur un parcours autour du Lonzac avec les consignes de bien rouler à droite, respecter le code de la route, connaître les panneaux et les autres usagers.

C'est un encouragement à pratiquer une activité physique, se déplacer de manière écologique et économique.

Les enfants pourront préparer le défilé des vélos fleuris pour la fête au Lonzac, **dimanche 11 août 2024**

JUIN2024.indd 15 05/06/2024 11:30

LE CENTRE DE SECOURS

Passation de commandement

Le 6 janvier, jour de la Sainte-Barbe, traditionnelle fête des pompiers

Après 37 ans de service depuis le 1er janvier 1986, le lieutenant Patrick Dupuy a fait valoir ses droits à la retraite. Chef de centre depuis 2017, il a su accompagner les pompiers volontaires dans tous les moments de la vie de la caserne. Il a mené l'effectif d'une main de maître sur le plan professionnel mais aussi toujours à l'écoute et avec le respect de l'aspect humain. Qu'il soit ici remercié pour son dévouement civique et son engagement sans faille pour la sécurité des habitants.

Le centre sera désormais sous le commandement de la cheffe **Isabelle Hallay-Sey**.

Celle-ci a intégré les pompiers de Rouen après plusieurs années d'engagement à La Croix-rouge. Ingénieure de formation, elle a choisi de s'installer au Lonzac en 2019 . Elle a développé plusieurs activités : missions d'ingénierie informatique, gestion d'un gîte (le Lotus corrézien), cours de gymnastique Pilates et de yoga au Lonzac, montrant ainsi la variété des cordes à son arc professionnel. Elle est également maman d'un magnifique petit garçon. La commune lui sait gré de cet engagement et lui souhaite bon courage.

La transmission s'est faite au cours d'une cérémonie en présence des élus locaux :

monsieur Jammot, maire du Lonzac, monsieur Chasseing, sénateur, monsieur Dubois, député, monsieur Coste, président du Conseil Départemental, monsieur Desplanques Préfet, monsieur le commandant de brigade de gendarmerie de Treignac, des représentants du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), des chefs de centres, des sapeurs-pompiers actifs et retraités, et de nombreux lonzacois et lonzacoises attachés à leur centre de secours et fiers de l'engagement de leurs concitoyens parmi lesquels de nombreux jeunes gens et jeunes femmes de la commune.

Un bilan riche d'informations

La nouvelle cheffe de centre **Isabelle Hallay-Sey** a établi le bilan de l'activité en 2023 : l'occasion de découvrir le quotidien et la variété des activités de secours réalisés par nos volontaires.

Le bilan de l'activité montre la diversité des missions de secours effectués par les volontaires : 136 interventions en 2023 avec 113 secours à la personne, 10 incendies, 9 accidents de la circulation et 4 opérations diverses.

Le centre de secours du Lonzac comprend 23 actifs. En ce début 2024 deux nouvelles recrues ont rejoint les rangs : **Kimburley Gential** et **Julien Fontana**, bienvenue à eux.

Cinq pompiers ont été honorés :

Jean-Luc Geneste, malheureusement décédé le 3 mars suivant, pour 40 ans de service.
Jean-Michel Jammot et Hervé Martinez pour 20 ans de service.
Patrick Dupuy et Thomas Rousseau ont reçu une médaille de la sécurité intérieure.
Les compétences professionnelles de certaines recrues sont un atout pour l'ensemble de l'équipe : **Julie Kerautret**, sage-femme de métier, forme désormais les pompiers et bientôt les infirmiers sapeurs-pompiers, une richesse pour le centre lonzacois.

JUIN2024.indd 16 05/06/2024 11:30

De nombreuses formations ont été suivies. Hervé Martinez a reçu son diplôme de Chef d'Agrés PPBE (Protection des Populations des Biens et de l'Environnement).

Un nouveau matériel de secours est mis à disposition : le Schiller. Il combine les fonctions d'électrocardiogramme, de défibrillateur et de prise de constantes (le pouls, la tension ou le taux d'oxygène).

Des bouquets de fleurs ont été remis aux compagnes des médaillés. Isabelle a également remercié les familles du temps précieux qu'elles sacrifient afin de laisser partir nos pompiers en intervention.

L'assistance a ainsi mieux perçu le quotidien de la vie d'un pompier volontaire, organisation tellement indispensable dans nos villages.

La soirée s'est poursuivie par le partage du verre de l'amitié et d'un bon repas dans la joie et la convivialité.

Une pensée pour Jean-Luc

Jean-Luc Geneste, employé communal et pompier volontaire nous a quittés trop tôt des suites d'une longue maladie le 3 mars 2024, dans sa 61è année. Lors de ses obsèques, devant de nombreux lonzacois et lonzacoises rassemblés pour un dernier hommage, Mr Jammot a prononcé un discours d'adieu retraçant la vie et la personnalité de cette figure importante bien que discrète de la vie de notre commune.

Discours d'Henri Jammot, Maire, aux obsèques de Jean-Luc Geneste le mercredu 6 mars,

Jean-Luc Geneste est né le 1er août 1963, Enfant du pays, enfant du Lonzac, il a fréquenté notre école primaire, le collège de Treignac puis le lycée René Cassin à Tulle: il y était réputé pour le sérieux de son travail et ses bons résultats.

Après ses études, il va travailler dans l'entreprise de ses parents.

Puis il effectuera son service militaire dans le corps des pompiers de Paris de juin 1983 à juin 1984. Il s'y formera aux gestes qui sauvent et rassurent les populations dans le besoin.

Dès son retour au Lonzac, il reprendra une activité professionnelle à la coopérative agricole.

Amateur de vélo mais surtout de football c'est tout naturellement qu'il s'engage comme joueur à l'USL.

En 1989 il intègre les services techniques de la commune. Il sera très assidu à son travail et toujours prêt aux tâches les plus ingrates.

Il s'implique toute sa vie avec grand zèle dans toutes les associations dont il est membre : à l'USL comme joueur, dirigeant, arbitre bénévole souvent. Comme pompier volontaire, toujours disponible. Et à l'association Vieilles meules et vieux moulins avec sa passion des vieilles voitures.

Jean-Luc, ton éternelle bonhomie, ton empathie ont fait de toi un équipier sûr et fidèle dans ton sport préféré, ton travail au service de tes concitoyens et ton engagement de 40 ans comme pompier volontaire.

A Colette, sa maman, Daniel son frère, sa famille, ses amis et collègues, je présente mes condoléances au nom du Conseil municipal et leur souhaite le courage pour affronter l'absence.

Salut Jean-Luc, repose en paix.

JUIN2024.indd 17 05/06/2024 11:30

LE LONZAC HIER ET AUJOURD'HUI

Commémoration des martyrs du Lonzac

80ème anniversaire

Ce dimanche 7 avril 2024 avait une intensité particulière : 8 décennnies de souvenirs et la mémoire est toujours vive dans la population !

Les 3, 4 et 5 avril 1944 la barbarie nazie frappait Le Lonzac en plusieurs lieux marqués aujourd'hui par des stèles permettant le recueillement.

Ce chemin de mémoire est parcouru chaque année pour une brève cérémonie en chaque lieu rappelant les martyrs morts pour la liberté : dépôt de gerbes, avec les porte-drapeaux, les élus du Lonzac, un officier de gendarmerie, les descendants des fusillés.

Cette année la délégation était accompagné par Mr Bort, maire de Madranges, Mr Capy, maire de Saint-Salvadour, Mr Bellouin, maire de Saint-Clément, Mr Chasseing, Sénateur, et Mr Coignac maire de Treignac (à la stèle de la Veyrière).

Devant le monument aux morts du bourg pour ce 80è anniversaire , la cérémonie a pris une ampleur particulière avec la présence des pompiers du centre de secours du Lonzac, des élèves de l'école de gendarmerie de Tulle, la Marseillaise chantée par la chorale Les 100 pas, le récit des faits lus par deux jeunes filles en francais et en anglais et les mots du maire : oeuvrons à la paix en cette période troublée en Europe et dans le monde et mettons nos forces à lutter contre toutes les barbaries et à éduquer notre jeunesse pour que vive notre devise : liberté, égalité, fraternité !

Durant toute cette journée une exposition d'une riche collection d'objets sur la Résistance prêtés par Mr et Mme Duffour et des maquettes réalisées par Mr Dumas ont permis d'approfondir la connaissance de cette période si triste mais riche de l'engagement de ceux qui résistèrent à l'envahisseur.

Pour ceux qui veulent découvrir le parcours des stèles un dépliant « Chemins de Mémoire Lonzac » est à votre disposition à la mairie, et à la médiathèque.

Commerces

Un nouveau salon de coiffure

Laurent Vidalie vous accueille dans son salon :

5 rue André Lagrafeuille

sur rendez-vous au ***07 45 03 69 56***

JUIN2024.indd 18 05/06/2024 11:30

Restauration de l'église Saint-Martin

Deux étapes en 2024

• Signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine

Samedi 24 février 2024 un événement significatif dans l'histoire de notre cher Lonzac a eu lieu : la signature d'une convention entre la municipalité représentée par Mr Henri Jammot, Maire du Lonzac et la délégation Limousine de la Fondation du Patrimoine représentée par son délégué régional Mr Alain Soularue et son délégué départemental Mr Jean-Pierre Bouliataud.

Cet acte, signé en présence de Mr Daniel Chasseing notre sénateur et ancien maire du Lonzac, de Mme Hélène Rome et de Mr Jean-Jacques LAUGA, nos conseillers départementaux du canton de Seilhac-Monédières et de Mr L'abbé Michel Samba, curé de notre paroisse, a marqué notre engagement collectif à préserver l'église Saint Martin, témoin de notre passé et pilier de notre identité.

La soirée s'est poursuivie avec le conteur Pierre Deschamps, de la compagnie Limousine «La Grande Ourse», qui a transporté une nombreuse assistance dans des mondes où la magie de l'imaginaire et les souvenirs d'enfance ont pris vie.

La signature a enclenché une collecte de fond via le site de la Fondation du Patrimoine Église Saint-Martin du Lonzac (fondation-patrimoine.org) pour aider au financement des travaux dont la première tranche sera la restauration des vitraux confiés à L'Atelier Vitrail du Chambon.

• Restauration des vitraux

L'Atelier Vitrail du Chambon est dirigé par Jean Marie Basset, Maître Verrier installé à Laguenne sur Avalouze. Spécialiste du vitrail traditionnel au plomb, il intervient dans la restauration de vitraux pour les Bâtiments de France ou les Monuments Historiques, dans les châteaux, les édifices religieux ou les particuliers. Il crée également des vitraux contemporains de style ancien ou abstrait.

Il a été formé par des Maîtres verriers qui lui ont transmis les secrets de cet art si rare et essentiel au maintien de notre patrimoine. Tout se fait à la main dans la pure tradition de l'Art du Vitrail avec des méthodes modernes, simples et rapides.

Joyaux multicolores et fragiles, ces œuvres singulières et uniques sont une richesse pour notre patrimoine corrézien.

L'Atelier du Vitrail du Chambon apporte sa pierre à l'édifice pour les valoriser et les préserver dans le temps.

Le chantier est ouvert depuis le 15 avril et une première partie de ces vitraux a été déposée. Cette opération a pour but de traiter les panneaux les plus endommagés.

Une phase de construction des serrureries (barlotières) et des protections (raquettes) sera menée en parallèle de cette première restauration.

L'opération se prolongera pendant un an environ avec des interventions sur tous les autres vitraux.

L'église les retrouvera alors restaurés, nettoyés et protégés pour les décennies à venir.

Pour verser un don les bulletins sont disponibles à la mairie, à la médiathèque et chez les commerçants et sur le site de la Fondation du Patrimoine : fondation-patrimoine.org

JUIN2024.indd 19 05/06/2024 11:30

L'Etrier des Monédières

Du changement à la direction

Construit en 1978 par la famille Sanconie, pour être exploité comme lieu de loisirs équestres, il fut racheté par la municipalité du Lonzac en 1990.
Dès lors c'est l'association « Etrier des Monédières », qui a employé différents maîtres de manège.

En janvier 2017, Stéphane Luc, un enfant du pays, a souhaité reprendre la gestion du centre sous la forme d'une EARL, signant un bail agricole avec la municipalité.
Malheureusement enlevé à l'affection des siens trop tôt des suites d'une longue maladie en novembre 2023, il laissait aussi derrière lui un centre sans gestionnaire.

La Mairie a validé le projet de reprise par Zoé Aldis dont les propositions d'animations et de gestion donnaient toutes les garanties d'une offre de qualité pour les amateurs de sports équestres.

La mairie est donc propriétaire, depuis 1990 des bâtiments et des 5 Ha qui constituent l'ensemble des terres depuis l'achat récent d'environ 3 Ha.
Cette année la mairie a encore investi en assumant les frais d'achat du nouveau garnissage du sol du manège ainsi que quelques aménagements d'embellissement.
Il est également prévu de refaire la route qui mène au centre et d'aménager un parking pour assurer la tranquillité des chevaux et cavaliers aux abords des manèges intérieurs et extérieurs.

Nous sommes allé à la rencontre de Zoé afin de mieux faire connaissance.

Bonjour Zoé, pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

ZA : Bien sûr, J'ai 37 ans, née dans le sud de l'Angleterre, dans une famille nombreuse puisque nous sommes 7 frères et sœurs. Je suis mère de 4 enfants. Dès l'âge de 16 ans j'ai entrepris de passer tous les diplômes équestres et commencé à travailler dans un centre que j'ai géré pendant 17 ans avec ma sœur Bonnie Irving (installée au Lonzac depuis 2015). J'ai également passé mon diplôme de toilettage canin en Angleterre.

Alors pourquoi ce choix de venir vous installer en France ?

ZA : Nous avons connu la région par nos parents qui y avaient acheté une résidence secondaire. Petit à petit, mes frères et sœurs se sont installé à Uzerche, Eyburie, Le Lonzac. Nous avons donc décidé de les rejoindre avec nos trois enfants (Albert, le dernier, est né en France), nos six chevaux et nos deux chiens, Nous avions organisé notre déménagement pour mars 2020, sans prévoir l'arrivée du Covid et des restrictions de circulation, une période un peu compliquée !

Et vos choix professionnels ?

ZA : Tout d'abord m'est venu l'idée d'ouvrir un salon canin dans cette jolie boutique disponible au 8 avenue de la Libération, et l'affluence de clients a montré que cela répondait bien à une attente.
Pour le centre équestre, ma fille Grâce le fréquentait et je voyais bien, là aussi, la très bonne fréquentation tant des enfants que des adultes. Lorsque Stéphane nous a quitté, il m'a paru trop triste que le centre ne continue pas offrir la pratique des sports équestres aux nombreux amateurs. Et puis je retrouvais le bonheur de vivre avec des chevaux et il me semblait que c'était aussi une bonne chose pour la commune qui nous avait tous si bien accueillis.

JUIN2024.indd 20 05/06/2024 11:30

Et comment fonctionne le centre depuis votre reprise ?

ZA : J'ai engagé comme monitrice. Lise Vendramini, titulaire de son Brevet professionnel d'Educatrice sportive depuis 2023. Très appréciée de tous, elle assure l'ensemble des cours et encadrements de promenade. Je m'occupe des soins aux chevaux, de la gestion, et je l'accompagne seulement pour encadrer les grands groupes car je continue mon activité de toilettage. Mon mari, John, s'occupe de l'entretien et des aménagements des bâtiments : il vient de réorganiser la sellerie, un lieu essentiel pour la pratique équestre !
Le centre héberge maintenant 14 chevaux en pension et en possède 20.
Nous élargissons les propositions d'activités : accueil des 3/4 ans une matinée entière pour s'initier à l'entretien d'un cheval (accompagnés ou non des parents), organisation des tests pour valider les galops 1 et 2, accueil d'enfants résidents en classe verte au village vacances...
En quelques mois nous avons doublé le nombre de licenciés : 60 au total dont 45 enfants.

Merci Zoé. En effet, avec votre dynamisme, votre amour des bêtes et l'aide de votre famille y compris les enfants et de vos amis, nul doute que L'Etrier des Monedières sera un lieu toujours apprécié des propriétaires et amateurs de chevaux.

Pour les jardiniers et agriculteurs, possibilités de récupérer le fumier de cheval. Prenez contact avec le centre équestre. Tél. : 06 46 36 71 13

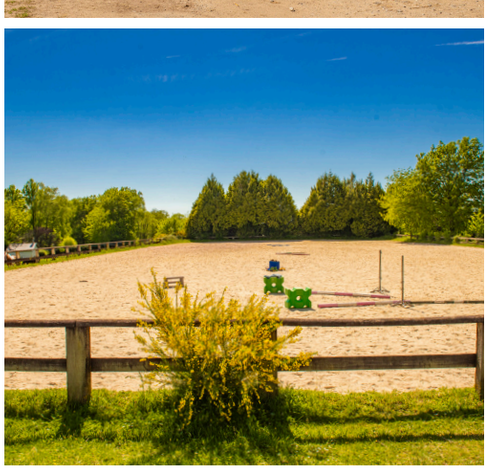

JUIN2024.indd 21 05/06/2024 11:31

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Les 100 pas

Venez danser et chanter

L'association Les 100 Pas a connu une grande évolution depuis 2005. Elle propose toujours des cours de danse en ligne mais la zumba et le fitness ne sont plus d'actualité.

Les cours de danse en ligne sont donnés par Nicole Tumber.

Le groupe réalise des représentations : EHPAD du Lonzac et de Seilhac, marché de Noël…

Les cours se déroulent le lundi de la manière suivante :

- Les vrais débutants : 16h00 à 17h00 (est décidé chaque semaine, en fonction du nombre de participants)
- Les Débutants : 17h00 à 18h00 Les Confirmées : 18h00 à 19h00

La chorale a été crée en février 2022 : le Chœur des 100 Pas. Dirigée par Monica Brizion, une amatrice qui transmet sa passion pour le plaisir de tous. La chorale a réalisé de nombreuses représentations : concerts à l'église du Lonzac, un concert commun avec la chorale de Madranges, au marché de Noël, à l'EHPAD de Seilhac, lors de la cérémonie du souvenir des fusillés. Une belle évolution du groupe qui prend de plus en plus d'assurance.

Les cours se déroulent les jeudis et vendredis de 18h à 20h.

Depuis juin 2023 **un groupe de danse pour les enfants** a été mis en place avec Zoé Aldis, ancienne danseuse professionnelle. En raison de ses nouvelles activités professionnelles, Zoé a moins de temps disponible et nous recherchons quelqu'un qui serait intéressé pour prendre la suite. Les enfants apprécient ces cours et seraient déçus de l'arrêt de ceux-ci. N'hésitez pas à contacter l'association.

Les cours se déroulent le mercredi de 15h45 à 17h.

Les 100 Pas se sont associés au Comité des fêtes lonzacois pour organiser la fête de la musique le 22 juin 2024 avec un concert du groupe Les Humeurs cérébrales. La chorale le Chœur des 100 Pas chantera en première partie du concert.

Le terrain de tennis

Désormais en accès libre

L'association Tennis du Lonzac qui gérait l'utilisation du terrain de tennis situé rue Antoine Deshors, a été dissoute lors de la dernière assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2024 faute de candidats pour renouveler le bureau, les membres actuels étant démissionnaires.
IL a été décidé que le solde du compte serait versé à la mairie du Lonzac qui l'utilisera pour améliorer l'environnement du city-stade, nouveau lieu d'activités sportives mis à disposition des habitants.
Le terrain de tennis restera ouvert tant qu'il sera praticable.
Il sera désormais disponible gratuitement pour les particuliers souhaitant continuer à jouer au tennis tout en respectant les lieux.

Pour tous renseignements, adressez-vous directement à la mairie.

JUIN2024.indd 22 05/06/2024 11:31

SCDEM

Toujours de la variété

L'association Sport Culture et Détente en Monédières reste toujours très présente en proposant de nombreuses activités : **yoga, méditation, Pilates, cours d'anglais, randonnées, golf et initiation à l'informatique** grâce à un groupe de bénévoles et de professeurs motivés : Christian, Richard, Luc, Kiss, Isa et Annick. Ces animations ont lieu à la salle des fêtes ou à la salle de réunion de la médiathèque du Lonzac.

Cette année l'association a souhaité relancer la **traditionnelle randonnée du POC** (Paris-Orléans-Corrèze) du Lonzac à Treignac via Affieux au mois d'Avril. Cette journée de sport et de convivialité fut une très belle réussite : 120 randonneurs ont marché sur l'ancienne voie (intégralement conservée en chemin piéton sur le territoire de la commune) sous un splendide soleil.

Le retour assuré dans les belles voitures de **Treignac Auto passion** a très agréablement clôturé cette journée.

Rendez vous est déjà pris pour 2025 !

Concours photo : cette année le thème du concours du mois d'Août sera : « L'eau et les ponts aux flancs des Monédières ».

L'ensemble des animations organisées par SCDEM figurent dans l'agenda du bulletin municipal ou sur le site du Lonzac.

La clef des champs

Rendez-vous en octobre

Avec plus de 20 ans de création théâtrale au Lonzac, la troupe de La Clef des Champs s'est enrichie de nouvelles actrices, l'an dernier de Cindy et cette saison d'Angéline et de Pascale.

L'investissement des actrices, des acteurs, des couturières, des bénévoles, l'assiduité des répétitions, l'apprentissage des textes demandent un engagement important durant toute l'année, avec des réunions fréquentes les vendredis soir dans les salles prêtées par la commune
La troupe a présenté des sketches avec succès, au festival de théâtre amateur à Argentat, salle des Confluences, le samedi 27 avril. La Souris Verte de Magnac-Laval et la Joyeuse Clique d'Argentat étaient également au programme.

Il vous suffit d'entrer en contact avec les membres de La Clef des Champs pour obtenir des informations, intégrer la troupe et affronter une situation réelle en scène devant un public.

Les nouvelles pièces et sketches 2024 seront proposés les 18, 19 et 20 Octobre à la salle des fêtes du Lonzac.

JUIN2024.indd 23 05/06/2024 11:31

Bruyères et Genêts

Toujours dynamiques

Au lendemain de l'assemblée générale 2023, la fidélité et l'implication de notre centaine d'adhérents nous incitait à l'optimisme et à la confiance en l'avenir de notre association. C'était justifié !

Notre effectif 2024 se maintient grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents.

L'année 2023 a été bien remplie avec les activités régulières : travaux manuels le lundi, gymnastique le mardi, tarot le jeudi, art floral chaque trimestre.

Grâce à la collaboration avec une association de St Augustin, les marches mensuelles nous font découvrir les beautés et curiosités de notre région.

Gros succès pour la gymnastique douce et adaptée le mardi, 25 participants viennent profiter des compétences de notre professeur diplômé.

Nous avons pu aussi reprendre les repas en commun, en juin sur les bords du lac de Treignac et en décembre pour notre repas de fin d'année, deux moments heureux d'échanges chaleureux.

Nous avons aussi voyagé. Superbe séjour en Bretagne avec des paysages somptueux (Belle-Ile, Carnac, Locronan....) et aussi des moments gastronomiques mémorables.

Spectacle Ukraine en mars, visite de St Junien en octobre et sortie cabaret en novembre ont rempli le car de participants forts satisfaits.

Avec notre participation au vide-grenier en août et au marché de Noël en décembre organisés par le Comité des Fêtes, voilà une année bien remplie.

Et bien sûr, 2024 se présente aussi fort bien avec les mêmes activités régulières et une sortie en juin vers Martel, mais là, trop tard, le car est plein.

Un grand merci aux administrateurs, qui ont géré l'association pendant cette période difficile et à ceux qui, pour des raisons personnelles, quittent leur fonction, en particulier notre secrétaire, et bienvenue aux nouveaux adhérents et administrateurs.

Optimisme donc et toujours, et nous vous attendons pour partager plaisir et amitié.

Contacts : betg19470@orange.fr 06 81 73 50 92

JUIN2024.indd 24 05/06/2024 11:31

Lonzaculture

Et médiathèque

Vous avez sûrement déjà entendu parler de l'association LonzaCulture, vous vous doutez qu'elle a un rapport avec la médiathèque. Mais vous vous demandez peut-être quelle est sa finalité et son rôle précis dans le fonctionnement de celle-ci.

La médiathèque du Lonzac est une structure communale, financée par la municipalité. En d'autres termes, la mairie du Lonzac prend en charge les dépenses suivantes :

- Frais de personnel (salaire de la bibliothécaire, formation, frais de déplacement, ...)
- Equipement de la médiathèque (mobilier, travaux d'aménagement, ...)
- Frais de fonctionnement (électricité, téléphone, eau, assainissement, assurance ...)
- Achat des livres neufs (budget de 2€ par an par habitant, minimum recommandé par le Centre national du Livre).

Pour assurer aux lecteurs un choix vaste et varié de documents, la municipalité a signé deux conventions :

- la première avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de Corrèze. Cette convention nous permet d'avoir accès à son fond documentaire par la mise à disposition et le renouvellement régulier d'environ 3000 documents.
- la seconde avec la médiathèque Eric Rohmer ce qui permet de mettre en commun les documents des 15 médiathèques du réseau de Tulle Agglo et de faire circuler l'ensemble de ces documents grâce à une navette hebdomadaire.

Alors vous vous dites : « mais à quoi sert LonzaCulture ? »

LonzaCulture est une association loi 1901 d'une vingtaine de personnes bénévoles dont le rôle principal est d'animer ce lieu convivial de rencontre et d'échanges qu'est notre médiathèque.
Pour être un peu plus précis, le rôle de LonzaCulture et de ses bénévoles est :

- d'assurer l'accueil des lecteurs pendant les périodes d'absence de la bibliothécaire,
- de sélectionner et financer les abonnements aux magazines (actuellement 5 revues sont à votre disposition),
- de prêter main forte à la bibliothécaire pour le fonctionnement au quotidien (accueil des scolaires, équipement des documents, organisation des expositions, ...),
- de sélectionner, organiser et financer les différentes animations (Coquelicontes, festival du court-métrage, mois du Doc, divers spectacles, ...),
- de financer tout ce qui est consommable (cartouches d'encre, film pour couvrir les livres, frais de bouche pour les vernissages, ...),

Le budget de fonctionnement de LonzaCulture est composé essentiellement de subventions, quelques dons et le contenu du « chapeau » proposé lors de certains spectacles.

Alors, si vous aimez les livres, le contact avec les lecteurs, les animations proposées, enfin la culture de façon plus générale, rejoignez l'association LonzaCulture, on vous y accueillera avec grand plaisir.

JUIN2024.indd 25 05/06/2024 11:31

1 / Rando du POC 13/05/2024

2 / Choeur des 100 Pas

3/Rando nocturne 8/7/2023

4/Adeline du Comité des fêtes

5/ Cérémonie 7/4/2024

6/Nicole du Comité des fêtes

7/Marché de Noël 2024

8/La Clef des champs

Programme animations 2024

Disponible sur le site : wwwlelonzac.fr

JUIN

Samedi 22 Juin : fête de la musique avec « les Humeurs cérébrales » et « la chorale du Lonzac »
Buvette et restauration rapide sur place

JUILLET

Samedi 06 Juillet : Randonnée gourmande autour du Lonzac organisée par l'association SCDM et l'U.S.L.96.
Vendredi 14 Juillet : Journée citoyenne sur le nouvel aménagement urbain organisée par la municipalité.

AOÛT

Jeudi 8 Août : Foire au bovins gras
10 et 11 Août : Fête du Lonzac :
Samedi 10 : Bourse aux pièces motos et voitures organisée par les Vieilles meules et vieux moulins du Lonzac, restauration rapide et buvette.
Repas des chasseurs avec concert gratuit et feu d'artifice.
Dimanche 11 : Vide-grenier animé par le comité des fêtes, animations par les Vieilles meules et vieux moulins, restauration rapide, buvette, manèges, concert gratuit.

Tout le mois d'Août : Concours photos et exposition à la médiathèque
« L'eau et les ponts aux flancs des Monédières »

SEPTEMBRE

Jeudi 12 Septembre : Sortie à Bort Les Orgues organisé par le SCDM sur réservation
Samedi et Dimanche 21 et 22 Septembre : Fête du Patrimoine organisé par Le Lonzac Patrimoine

OCTOBRE

18 ,19 et 20 Octobre : Représentations théâtrales de la Clef des Champs à la salle des fêtes du Lonzac

DECEMBRE

Vendredi et Samedi 6 et 7 Décembre : soirée Téléthon et animations à la salle des fêtes
Dimanche 15 décembre : Marché de Noël organisé par le comité des fêtes du Lonzac

JUIN2024.indd 27 05/06/2024 11:31

Infos pratiques

LE LONZAC

Mairie Le Lonzac 1 Avenue de la Libération 19470 Le Lonzac
Tél : 09 63 29 68 60
Mail : mairie.lelonzac@wanadoo.fr
Site Le Lonzac : www.lelonzac.fr

TULLE AGGLO

Rue Sylvain Combes
19000 Tulle
Tél : 05 55 20 75 00
Site : www.tulleagglo.fr
Déchetterie de Tulle Agglo
Chamboulive : 05 55 21 39 66
Lundi, mardi et vendredi :
14h00-18h00
Mercredi et samedi :
9h00-12h00 et 14h00-18h00
Fermée les jeudis et dimanches.

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DE TREIGNAC

Pour les personnes âgées (60 ans et +) et les adultes en situation de handicap
4 rue Antoine Deshors 19470 Le Lonzac
Tél : 05.55.98.89.33

FRANCE SERVICES

Courriel : correze-19@france-services.gouv.fr
Site web : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

Corrèze

Tél : 05 55 20 35 78
Adresse : Place de la Mairie 19800 Corrèze
Horaires d'ouverture :
Le Lundi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00
Le Mardi : de 09h30 à 12h00 de 14h00 à 16h00
Du Mercredi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00
Le Samedi : de 09h00 à 12h00
Permanence d'un greffier : un jeudi matin par mois
Permanence UDAF : tous les mardis matin

Chamberet

Tél : 05 55 98 99 25
Adresse : Place du Monument bureau de poste 19370 Chamberet
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Création et impression : Maugein Imprimeurs - R.C.S. B 825 680 119